Intimidation et violence

Bilan du plan de lutte 2015

Déposé au Conseil d'établissement du 30 mai 2016

École internationale de Montréal, primaire	
Parmi ce qui a été accompli, de quoi êtes-vous **le plus fiers**? Quelle (s) réussite (s) devrait-on célébrer? Diffuser?	Suite à l'analyse du questionnaire socioéducatif (QES) et de notre dernier plan de lutte, nous sommes en mesure de constater que le climat relationnel et de sécurité chez les adultes de notre école demeure toujours une zone de force. Les relations entre tout le personnel et les élèves sont toujours perçues comme positives chez le personnel. De plus, nous constatons que les problèmes de violence de gravité mineure et majeure sont très rares dans notre milieu.
Comment votre plan de lutte a-t-il contribué à faire de votre école un milieu sain et sécuritaire? À cette étape, êtes-vous déjà en mesure de rendre compte de **premiers résultats observables**? Voyez-vous déjà des impacts suite à vos efforts? Lesquels?	Le plan de lutte a contribué à préciser les différentes étapes reliées aux signalements et au processus qui encadrent la lutte à l'intimidation et au harcèlement. De plus, ce plan nous a permis de mettre en place des outils pour compiler les signalements (par exemple, les billets d'infraction que les enseignants remplissent en cas d'incident, la boîte aux lettres pour faciliter les signalements chez les élèves). Nous demeurons toutefois soucieux des zones de vulnérabilité ressorties lors du QES de 2014, entre autre à l'égard du climat de sécurité chez les élèves et de la gestion des comportements à l'école. Bien que certains constats soient satisfaisants, nous souhaitons améliorer les comportements des élèves et des adultes à l'école en favorisant et en encourageant les relations respectueuses entre les membres de la communauté scolaire
Est-ce que votre plan de lutte vous a permis de **sensibiliser** et de rendre votre **communauté éducative** plus **efficace** en matière de prévention et de traitement de la violence (résolution des problèmes d'intimidation et de violence plus efficaces, récidives moins fréquentes, climat amélioré, etc.)?	Nous constatons une diminution des signalements comparativement à l'année dernière. La direction constate également une diminution du nombre de billets d'infraction remis en lien avec des problèmes de violence et d'intimidation. Toutefois, d'autres mécanismes de signalement, entre autre pour les cas d'intimidation ou de violence, peuvent avoir été utilisés. Ces cas ont été signalés et gérés de façon efficace par les différents intervenants.
Quelle est votre cible chiffrée pour l'année 2016-2017? Quels sont les moyens retenus pour atteindre cet objectif de résultat?	Notre cible chiffrée pour l'année 2016-2017 sera d'augmenter de 15% le nombre d'élèves qui ont un sentiment de sécurité accru en favorisant les relations respectueuses entre tous les membres de la communauté scolaire. En mai 2017, nous utiliserons un questionnaire maison auprès des élèves afin de sonder à nouveau leurs perceptions. Ce questionnaire sera inspiré du QES afin de comparer les résultats de 2013-2014 à ceux de 2016-2017.

« Le conseil d'établissement procède **annuellement** à **l'évaluation des résultats** de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence. Un **document faisant état de cette évaluation** est distribué aux parents, aux membres du personnel de l'école et au protecteur de l'élève. » (art. 83.1 LIP)

Dès sa présentation au conseil d'établissement, veuillez diffuser ce document.

Adaptation de Document de travail réalisé par Louis Robitaille, psychologue, agent de soutien régional et la table des agents de soutien locaux de la région de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches, à partir du document de François Sirois, agent de soutien régional (Outaouais) (2013) – 2013-04-18